

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 19 mai 2026 à 17 h au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes, par Teams :

Membres du conseil d'administration

Madame Marilyn Allard
Monsieur Pier-Charles Boily
Madame Maézie Caouette
Monsieur Rémi Dufour
Madame Mélanie Gagnon, présidente
Madame Christine Girard

Madame Maude Larouche
Monsieur Marc Latour
Monsieur Maxime Latulippe, vice-président
Madame Mireille Tremblay
Madame Sandy Tremblay

Sont également présents : monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe, monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes et monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, secrétaire général.

Sont absents : madame Cynthia Minier, monsieur Jérôme Carette et monsieur Olivier Bergeron, directeur du Service des ressources humaines.

Mot de bienvenue

Madame Mélanie Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

1. CONVOCATION, CONFORMITÉ DE LA RÉUNION ET QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum et la procédure de convocation ayant été respectée, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ORDRE DU JOUR : ADOPTION

CA260519-01 **Sur proposition de monsieur Pier-Charles Boily, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RÉUNION

Madame Mélanie Gagnon demande si des membres ont des conflits d'intérêts à déclarer en lien avec les sujets à l'ordre du jour.

Selon le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, il y a un conflit d'intérêts

pour les membres du conseil d'administration qui sont membres du personnel du Centre de services scolaire pour le point :

- 6.1 « Structure administrative des emplois de cadres 2026-2027 : adoption ».

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT (DÉCISIONS OU INFORMATIONS EN BLOC)

Aucun

6. SUJETS NÉCESSITANT DES ÉCHANGES

6.1. Structure administrative des emplois de cadres 2026-2027 : adoption

Ce sujet est traité en conformité avec l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, lequel article concerne les conflits d'intérêts des membres du conseil d'administration qui sont membres du personnel du Centre de services scolaire.

Monsieur Rémi Dufour, directeur d'établissement, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retire de la salle à 17 h 13 pour les délibérations et le vote, et ce, en application de l'article 19 du Règlement.

Considérant qu'il est de la responsabilité du Conseil d'administration d'adopter annuellement une structure administrative.

Considérant que le projet de la structure administrative 2026-2027 aux fins de consultation a été adopté par le conseil d'administration le 28 avril 2026;

Considérant que la nouvelle structure proposée prend en considération la clientèle de chaque école, le ratio direction/élèves, les différents rôles et responsabilités afin d'assurer l'équité dans les tâches des gestionnaires;

CA260519-02

Sur proposition de monsieur Maxime Latulippe, sept membres sont en accord et trois membres s'abstiennent (étant des membres du personnel, afin de respecter l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* : Marilyn Allard, Pier-Charles Boily et Sandy Tremblay). **Les personnes qui s'abstiennent étant réputées se joindre à la majorité, en conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter la structure administrative des postes d'administrateurs pour l'année 2026-2027, telle que déposée.**

Monsieur Rémi Dufour réintègre la salle à 17 h 17.

7. AFFAIRES DIVERSES

Aucune.

8. FIN DE LA RÉUNION

8.1. Prochaine réunion

Selon le calendrier des séances 2025-2026, la prochaine réunion publique du conseil d'administration est prévue le mardi 26 mai 2026, à 19 h.

8.2. Levée de la réunion

CA260519-03 La séance est levée à 17 h 22 sur la proposition de monsieur Pier-Charles Boily, laquelle est adoptée à l'unanimité.



Mélanie Gagnon
Présidente
du conseil d'administration



Pier-Olivier Cloutier-Boily
Secrétaire général